

Manosque, jeudi 5 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau à Riez dès le 11 octobre 2017 : Permanence de la régie de l'eau sur le Pôle Verdon

Afin d'assurer de la proximité et simplifier les déplacements des usagers de l'eau et de l'assainissement, les services de la DLVA mettent en place une permanence de la régie de l'eau sur le Pôle Verdon qui touchera 9 communes :

Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon, Montagnac-Montpezat, Puimoisson, Quinson, Riez, Roumoules, St-Laurent-du-Verdon et St-Martin-de-Brômes soit **4 600 abonnés** en régie.

Services proposées :

Traitement des dossiers de l'utilisateur de l'eau

Abonnements, Résiliations, Demande de branchement, Mensualisation.....et réponses à toutes questions que pourrait se poser l'utilisateur.

La permanence se tiendra au bureau de l'eau à Riez (à côté des ateliers municipaux, Route de Quinson - RD 11) tous les mercredis
de 9 heures à 12 heures d'octobre à avril,
de 9 heures à 12 heures et 13h30 à 16h30 de mai à septembre.

Pour mémoire :

DLVA Régie de l'eau potable et de l'assainissement

Accueil téléphonique : 04 92 78 41 33

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

1 rue du Château

BP 20 - 04180 VILLLENEUVE

Service Communication DLVA –

contact@dlva.fr – 04 92 70 34 00

Service régie de l'eau DLVA -04 92 78 41 33

regieeau@dlva.fr